

Séance du 08 avril 2024

L'an deux mille vingt quatre, le 8 avril, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Philippe BUSSERON

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	12	13 Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

BORDE Sandrine, BUSSERON Philippe, DEBOURGES Serge, DUBOCAGE Angélique, HADJI Nadia, HORNBERGER Olivier, LACOMBE Christophe, LAMOUCHE Bruno, LARONDE Véronique, MAY Nathalie, MENAT Marie-Noëlle, POUYET Michel

Procurat ion(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
29 mars 2024

Etai(en)t excusé(s) :

BIDET Grégory, MARION Laurent, MASSON Joffrey,

Date d'affichage
11 avril 2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 11 avril 2024 (Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :** Serge DEBOURGES

11 avril 2024
et publication du
11 avril 2024

AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Philippe BUSSERON, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2023 le 8 avril 2024

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	682 244,66
- un excédent reporté de :	246 623,32
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	928 867,98
- un déficit d'investissement de :	382 342,22
- un déficit des restes à réaliser de :	118 195,00
Soit un besoin de financement de :	500 537,22

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	928 867,98
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	500 537,22
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	428 330,76
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	382 342,22

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à BAYET

Le Maire Philippe BUSSERON

le(s) secrétaire(s) de séance



